

# Un an après son entrée au top 5 vaudois, Bougy hausse ses impôts

## BOUGY-VILLARS

Eprouvant la péréquation de plein fouet, la commune augmente ses impôts à... 50% et devient frileuse en projets.

Un an après avoir baissé le taux d'imposition à 45% - ce qui offrait aux Bodzérans une des fiscalités les plus enviées du canton - le Conseil général a décidé lundi soir de retrouver son an-

cient taux de 50%. Cette hausse correspond à une stabilisation de l'équilibre financier du ménage communal. «Depuis quelques années, le budget est systématiquement déficitaire, note le syndic Richard Gerritsen. Mais cela ne se voyait pas sur les comptes, car tous les ans, on avait une «bonne surprise»». Sauf cette année, orpheline de revenus extraordinaires et, qui plus est, flanquée d'une facture sociale de

près de 1,5 million. Cette contribution, représentant quelque 3000 francs par habitant, est en fait le contrecoup des recettes exceptionnelles de 2007, qui ont fait prendre l'ascenseur au point d'impôt. Au final, le compte de fonctionnement, qui comptabilise 3 300 000 francs de recettes, boucle avec un déficit de plus de 900 000 francs, tandis que le budget estimait l'excédent de charges à 380 000 francs.

Devant la variabilité imprévisible des charges cantonales, la Commission des finances a déposé une motion demandant la constitution d'un fonds de réserve destiné à ces fluctuations. En outre, pour honorer sa facture, la commune devra remanier les affectations de ses fonds de réserve. Toutes ces considérations ont jeté un froid sur l'assemblée délibérante dont une partie envisageait même de geler

les projets communaux. Et ce malgré l'existence de «grosses réserves latentes» évoquées par le syndic. Néanmoins, le crédit de 200 000 francs, destiné à ralentir le trafic sur le tronçon situé entre le chemin de la Touille et le chemin de la Laiterie, a été adopté. Mais à une voix près et... après un décompte laissant quelques conseillers sceptiques.

A. MN